

Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond La collaboration des citoyens sera cruciale

Drummondville, 13 mai 2015 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a participé le 12 mai dernier à la consultation publique organisée par la MRC de Drummond sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC.

De manière générale, le CRECQ considère que le plan d'action du PGMR comporte de nombreuses mesures pertinentes pour augmenter le taux de récupération des matières résiduelles générées dans la MRC de Drummond. Certaines de ces mesures apparaissent toutefois insuffisantes pour atteindre les objectifs ambitieux proposés à l'horizon 2020. Ainsi, des recommandations ont été émises concernant l'augmentation des moyens liés à la sensibilisation des citoyens, sur la gestion des matières organiques et sur un éventuel service d'accompagnement pour les institutions, commerces et industries (ICI).

Le CRECQ croit que la sensibilisation doit représenter un élément clé du plan d'action et miser sur une approche plus personnalisée. De plus, reconnaissant les limites de la sensibilisation auprès de certaines catégories de citoyens, le CRECQ considère qu'il faille envisager des mesures incitatives, et éventuellement coercitives, pour obtenir des résultats qui permettent de briser le plafonnement qui succède inévitablement à toute campagne de sensibilisation.

« D'ici 2020, la MRC et la majorité des municipalités offriront les infrastructures de base visant à atteindre les objectifs élevés de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. C'est la collaboration des citoyens à l'effort collectif demandé qui influencera l'atteinte des objectifs » mentionne Gilles Brochu, président du CRECQ.

Il est possible de consulter le mémoire déposé sur le site Internet du CRECQ au www.crecq.qc.ca.

-30-

Pour information :

Isabelle Bonsant, directrice
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
819-475-1048, poste 210
info@crecq.qc.ca

À propos du CRECQ

Le Conseil régional du Centre-du-Québec (CRECQ) est un organisme reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement au Centre-du-Québec. Le CRECQ travaille en concertation avec plusieurs intervenants dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.